

RGPD : mettre son organisation en conformité

Maîtrisez le RGPD et pilotez concrètement la conformité : registre, droits des personnes, sécurité et plan d'action.

RÉFÉRENCE

RGP-CON

DOMAINE

Management

NIVEAU

Tous niveaux

DURÉE

2 jours, 14 heures

MODALITÉS

Présentiel, Classe à distance

TARIF INTER

1190 € HT / personne

CERTIFICATION

-

Présentation et finalité

Le RGPD s'impose à toutes les organisations qui traitent des données personnelles. C'est une démarche concrète : recenser, informer, sécuriser et documenter.

La formation est orientée mise en pratique, avec des outils directement réutilisables. Dans l'esprit sur mesure d'ARKSOS FORMATION, les exemples s'appuient sur le contexte des participants.

Objectif de la formation. Rendre le participant capable de mettre et de maintenir son organisation en conformité avec le RGPD.

Public concerné

- Dirigeants, responsables et référents RGPD
- Profils RH, juridiques, marketing et informatiques
- Toute personne chargée de la conformité des données

Prérequis

- Aucun prérequis juridique.
- Connaître le fonctionnement général de son organisation et de ses outils est utile.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les principes et les acteurs du RGPD
- Recenser et cartographier les traitements de données
- Tenir le registre des traitements et informer les personnes
- Gérer les droits des personnes (accès, effacement, etc.)
- Mettre en place les mesures de sécurité et gérer les violations
- Piloter la conformité et le rôle du DPO

Durée, organisation et modalités

- Durée : 2 jours, 14 heures
- Modalités : Présentiel, Classe à distance, dans nos centres de Cholet, Angers et Paris ou dans vos locaux

- Effectif : 6 stagiaires maximum par salle dans nos centres ; de 4 à 20 personnes dans vos locaux
- Accès : inscription possible toute l'année, entrées et sorties permanentes pour l'individuel

Programme détaillé

Module 1. Comprendre le RGPD

Accueil et diagnostic

- Recueil des attentes, du niveau et des besoins des participants

Séquence 1 - Le cadre

- Principes, données personnelles, sanctions
- Acteurs : responsable, sous-traitant, DPO

Module 2. Cartographier

Séquence 2 - Recenser les traitements

- Identifier les traitements et finalités
- Bases légales et durées de conservation

Module 3. Registre et information

Séquence 3 - Documenter

- Tenir le registre des traitements
- Mentions et information des personnes

Module 4. Droits des personnes

Séquence 4 - Répondre aux demandes

- Information, accès, rectification, effacement
- Portabilité et opposition

Atelier

- *Atelier* : Traiter une demande d'exercice de droit

Module 5. Sécurité et violations

Séquence 5 - Protéger les données

- Mesures de sécurité adaptées
- Détecter et notifier une violation

Module 6. Piloter la conformité

Séquence 6 - Dans la durée

- Analyse d'impact (AIPD)
- Plan d'action et rôle du DPO

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et outillée : chaque étape est illustrée et travaillée sur des modèles réutilisables.
- Alternance d'apports, d'exemples et d'ateliers.
- Groupe restreint pour un suivi individualisé.
- Salle équipée d'un poste par stagiaire et connexion internet, dans nos centres de Cholet, Paris et Lille, ou environnement équivalent en intra. Supports et fichiers d'exercices remis. Un formateur praticien du domaine, en petit groupe, pour un suivi individualise.

Évaluation et suivi

Évaluation des acquis

- Avant l'entrée en formation : entretien préalable et évaluation personnalisée des connaissances
- En ouverture : auto-positionnement et diagnostic
- Tout au long de la formation : évaluation formative continue lors des exercices et ateliers
- En clôture : évaluation des acquis au regard de chacun des objectifs pédagogiques

Satisfaction

- Questionnaire de satisfaction remis dès la fin de la formation
- Évaluation post-formation à distance, après mise en pratique

Suivi de l'exécution

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée, ou relevés de connexion à distance
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis
- Certificat de réalisation délivré par Arksos Formation

Tarifs et financement

- Tarif inter-entreprises : 1190 € HT par personne, pour la durée indiquée, dans nos centres de Cholet, Paris et Lille ou à distance
- Intra-entreprise et formation sur mesure : sur devis, dans vos locaux ou dans nos centres
- Financements mobilisables : plan de développement des compétences, prise en charge OPCO selon éligibilité, Aide Individuelle à la Formation (AIF, France Travail). Formation hors CPF.
- Financements mobilisables : OPCO, Plan de développement des compétences, AIF France Travail

Accessibilité handicap

Les locaux d'Arksos Formation sont conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Chaque situation de handicap est étudiée en amont de la formation afin d'adapter les modalités pédagogiques, matérielles et d'évaluation ; le format à distance ou hybride peut constituer une réponse adaptée. Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une majoration de leur compte personnel de formation.

Référent handicap : Eric Prébin, 02 41 16 53 29, contact@arksos.fr.

Arksos Formation · 37 rue Mondement, 49300 Cholet · 02 41 16 53 29 · contact@arksos.fr
SIRET 993 302 736 00018 · Code APE 8559A · Déclaration d'activité n° 52 49 05191 49 (Pays de la Loire)
Certifié Qualiopi n° 25FOR02074.1 (QUALITIA Certification), valable du 13/01/2026 au 12/01/2029.

Programme à jour au 2026-10-11. Document généré le 11/10/2026.